



LE MAGAZINE MUNICIPAL DE VIAS



La Halle MULTISPORTS

L'âme sportive de Vias



NOUVEAU SITE INTERNET !

WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR



Vias
Méditerranée

WWW.VIAS-MEDITERRANEE.FR





ÉDITO

La période de la rentrée scolaire est un rendez-vous annuel auquel la Municipalité accorde la plus grande importance. L'Education n'a cessé d'être notre priorité depuis le début de notre mandat. Nos dépenses annuelles dans ce domaine représentent 13,5 % du budget de fonctionnement.

A l'occasion de la réunion de pré-rentree, j'ai souhaité la bienvenue aux enseignants avec lesquels j'ai l'habitude de collaborer, mais également aux 4 nouveaux professeurs des écoles qui rejoignent l'équipe cette année.

Attendue par les uns, angoissante pour les autres, cette rentrée 2017-2018 aura été, c'est certain, novatrice pour tout le monde. Cette année, nous accueillons 545 écoliers, dont 360 élèves au sein des écoles élémentaires « Jean Moulin » et « Geneviève de Gaulle-Anthonioz », répartis en 14 classes de 5 niveaux – du CP au CM2. 185 enfants fréquentent l'école maternelle « Les Coquelicots ».

Afin d'accueillir les élèves dans les meilleures conditions dès cette rentrée scolaire, les personnels de la ville et du Service des Espaces verts de l'Agglo ont œuvré d'arrache-pied, durant les vacances d'été.

D'importants travaux ont été réalisés par les Services techniques au sein des établissements scolaires de la commune : notamment avec la réalisation d'un mur à l'école Jean Moulin.

La sécurité des enfants est particulièrement pris en compte. Les agents de la Police Municipale assurent les entrées et sorties d'écoles.

Le programme « Ere du Numérique » a été poursuivi, pour la troisième année consécutive. Désormais, toutes les salles de classe des écoles primaires sont équipées en Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI).

Suite au décret pris par le nouveau gouvernement donnant la possibilité de revenir à une semaine d'école à 4 jours et suite à l'avis favorable de l'Inspection d'Académie, la semaine à 4 jours a été ré-instituée. Le mercredi matin est donc vaqué.

Toutefois les enfants pourront profiter des nouvelles activités proposées par le Service des sports pour les détenteurs de la Carte Pass et par le Centre de Loisirs du Libron en demi-journée ou en journée complète.

Bien que l'Etat envisage de supprimer l'aide aux Collectivités pour l'organisation du TAP (Temps d'Activités Périscolaires), la Municipalité a souhaité maintenir ce temps d'accueil dédié à une aide éducative ou culturelle et sportive, encadrée par les services respectifs.

Le centre aéré occupe aujourd'hui une place prépondérante dans les loisirs de la jeunesse en lui offrant un accueil éducatif varié sur l'ensemble de son temps libre : les mercredis, les petites et grandes vacances.

Une modification du règlement des factures pour l'ALP, l'ALSH, le TAP et la restauration scolaire a été mise en place par la Municipalité. Le paiement s'effectue à l'avance au mois et non plus au trimestre.

Le CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) réussite incontestable de la Municipalité, reprends bien évidemment avec la rentrée des classes ! Il constitue une véritable école d'apprentissage de la démocratie participative, de la responsabilité citoyenne et de l'autonomie. Ces jeunes conseillers, réélus il y a un an déjà, vont continuer leurs missions responsables dans les commissions qui leur sont imparties. Le 6 décembre prochain, le CMJ aura le privilège de partir une nouvelle fois en voyage à Paris à la découverte des institutions républicaines (Assemblée Nationale et Sénat). Je formule donc des vœux de réussite aux écoliers ainsi qu'à l'équipe pédagogique et au personnel d'encadrement.

Que chacun profite pleinement de cette nouvelle année. Puisse-t-elle s'accompagner de réussites et de nombreuses rencontres...

Nicole Leffray-Vincents
Adjointe au Maire déléguée aux affaires scolaires et périscolaires.



SOMMAIRE

3	Edito	22	Sécurité
5	Dossier du mois	23	Action sociale
10	Finances	24	Vie Municipale
10	Conseil Municipal	26	Vie Associative
12	Jeunesse	28	Rétrospective
15	Citoyenneté	30	Économie locale
16	Culture	32	Le mot des groupes
18	Sport	34	Noël à Vias
20	Portrait du mois	35	Agenda

Construction d'une Halle Multisports

Montant de l'opération :

2 209 488€ HT

Financement de la ville :

1 624 488€ HT

Subvention région :

450 000€

Subvention CAHM :

125 000€

Subvention réserve parlementaire :

10 000€



DOSSIER DU MOIS

L'ex-Salle des fêtes se transforme peu à peu en une Halle multisports

Depuis fin août, un vent de fraîcheur souffle sur l'Avenue d'Agde. L'ancienne Salle des fêtes devient, au fil du temps, la Halle multisports. Après l'installation d'une palissade dévoilant le futur projet, suivie de la préparation du chantier, les travaux concrets ont débuté.

La première opération a consisté au retrait de l'amiante : des ouvriers ont procédé au dépôt de ce matériau dangereux, contenu dans la bâtisse. Les conditions de sécurité exigées ont été respectées et appliquées avec grande rigueur. Le chantier est strictement interdit au public pendant cette période.

Le gros œuvre est l'étape suivante, puisqu'un bâtiment supplémentaire, perpendiculaire à l'existant, doit notamment être entièrement créé. Le terrain autour de l'actuel Office notarial sera réaménagé, arboré, et des places de parking seront créées.

Trois accès spécifiques ont été mis en place pour toute la durée des travaux : à gauche, au niveau de l'ancienne entrée de la Salle des fêtes, le passage est réservé aux piétons, au milieu, aux clients et employés véhiculés de l'Office notarial, et à droite, l'accès est cantonné aux véhicules de chantier.

Les locaux, mis à disposition des Associations, situés Boulevard Gambetta, à proximité de l'espace culturel, sont inadaptés depuis plusieurs années, voir insalubres. La Municipalité a souhaité rassembler l'ensemble de ces activités, au sein d'une même structure et sur un même site facilement accessible : « la Halle multisports ». Haltérophilie, judo, boxe, danse et bien d'autres pourront ainsi être pratiquées dans les nombreuses salles aménagées.

Également des salles de réunion seront aménagées à l'étage de la salle des fêtes actuelle et le rez-de-chaussée sera une salle de réception/repas à la disposition des Associations.

Outre la prouesse architecturale, la Halle multisports a surtout été conçue avec une grande et mûre réflexion en partenariat avec les Associations concernées.

Il est à noter que cet investissement a reçu d'ores et déjà le concours financier de la Région, de l'Agglomération Hérault Méditerranée et de l'Etat.

Jordan Dartier, Maire, et ses élus continuent leur politique constante d'investissement en faveur des Viassois...



Phase 1 : octobre 2017 à avril 2018
Avenue de la plage/Pêcheurs - Avenue de la plage/Rosses

Phase 2 : octobre 2018 à avril 2019
Front de mer avec la montée de la mer et promenoir

Phase 3 : octobre
Avenue des Rosses au

Avenue de la Méditerranée ? Une réalité !

Dès les premiers jours d'octobre 2017, le projet de l'Avenue de la Méditerranée va entrer dans une nouvelle phase, après la pause estivale : les travaux d'aménagement en surface !

A ce titre, la Municipalité a organisé deux réunions publiques au Théâtre de l'Ardillon, les jeudi 7 et vendredi 8 septembre derniers. La première était destinée à l'ensemble des commerçants de Vias Plage, tandis que la deuxième était réservée à la population Viassoise.

Après que le Maire ait rappelé l'opération colossale de requalification des réseaux humides (eau, assainissement et pluvial) entreprise l'hiver dernier et achevée à ce jour, le technicien du Cabinet d'Etudes «Gaxieu Ingénierie» a présenté le plan de réalisation des nouveaux travaux. Ils s'effectueront en cinq phases de sept mois chacune, sur trois périodes à compter du mois d'octobre 2017.

Premières révolutions au cœur de la station

La première phase d'aménagement concerne les parties comprises entre l'Avenue de la Plage et l'Avenue des Pêcheurs (création d'un bouclage) ainsi que de l'Avenue de la Plage (partie mer) jusqu'à l'Avenue des Rosses. Ce chantier va durer sept mois, soit du 1er octobre 2017 au 30 avril 2018. En voici le détail.

Avant que ne démarrent les travaux sur l'artère principale de Vias Plage, un important chantier de revêtement de sol, de voirie et de réseau pluvial sera entrepris entre l'Avenue de la Plage et l'Avenue des Pêcheurs (actuel chemin de sable). Ce bouclage sera constitué d'une voie à double sens de circulation automobile. Il comprendra une chaussée goudronnée (enrobé) et des voies douces pour piétons et cyclistes. Un rond-point sera créé au niveau de la jonction avec l'Avenue de la Plage.

Le bouclage Ouest sera dans un premier temps mis en service avec un revêtement provisoire pour éviter de détériorer la chaussée durant la reste des travaux. Les travaux commenceront sur l'Avenue de la Méditerranée, entre la partie mer de l'Avenue de la Plage et l'Avenue des Rosses, au-devant d'une partie des commerces de la station. Pendant le chantier, la route sera barrée et seuls les riverains auront bien sûr accès à leurs propriétés.

L'objet de ces opérations consistera au terrassement, à la voirie – avec notamment la création de bordures, de panneaux de signalisation, et d'un profilé métallique –, au revêtement de sol avec trois sortes de béton – désactivé, coloré aspect basalte, et bouchardé –, au génie civil – plots bétons, poteaux, finitions –, au réseau pluvial et aux réseaux secs, aux espaces verts – création de zones de végétation, plantation et réseau d'arrosage –, au mobilier et enfin à l'éclairage public à basse consommation, donc



2019 à avril 2020
rond-point des trois plages



Phase 4 : octobre 2020 à avril 2021
Voies entre le rond-point des trois plages et l'entrée de Vias Plage



Phase 5 : octobre 2021 à avril 2022
Giratoire de l'entrée de station et Bureau d'Informations Touristiques

économe en énergie. A noter que la fontainerie ne fera pas partie de cette phase. La tribune a tenu à rappeler qu'aucun nouveau branchement ne sera accepté après la réalisation des travaux.

Dans le but de créer une harmonie d'ensemble pour les commerces, un appel d'offres sera lancé par la commune. Un projet d'enseigne sera soumis aux commerçants. Ces enseignes seront à leur charge. Il n'y aura pas d'obligation d'achat de leur part ni d'obligation d'occupation de terrasse.

Des points d'apport seront prévus dans le projet : les containers à ordures et les containers à verre seront enterrés. Il n'y aura pas de point de collecte pour le carton. Le système actuel sera conservé, à savoir que les commerçants continueront d'emmener eux-mêmes leurs déchets d'emballages à la déchetterie.

Des espaces de livraison seront matérialisés et des horaires stricts seront établis par arrêté du Maire, sur le domaine public.

Le marché public est réparti en cinq lots

Lot 1 : terrassement, voirie, revêtements de sol, pluvial – Entreprises Eiffage, Sols LR et Cabanié.

Lot 2 : génie civil, serrurerie – Entreprises Buesa, Sols LR.

Lot 3 : espaces verts, mobilier urbain – Entreprises PSP, Métalco, ID Verde.

Lot 4 : Eclairage public, mise en valeur – Sogetralec, SEEG.

Lot 5 : Fontainerie – Segex, Maurel.

Toutes ces sociétés feront du mieux possible pour limiter la perturbation des habitants et garantir le confort des administrés. Un référent unique sera à la disposition des riverains pour toute contrainte particulière ou accompagnement dans le cadre de livraison.

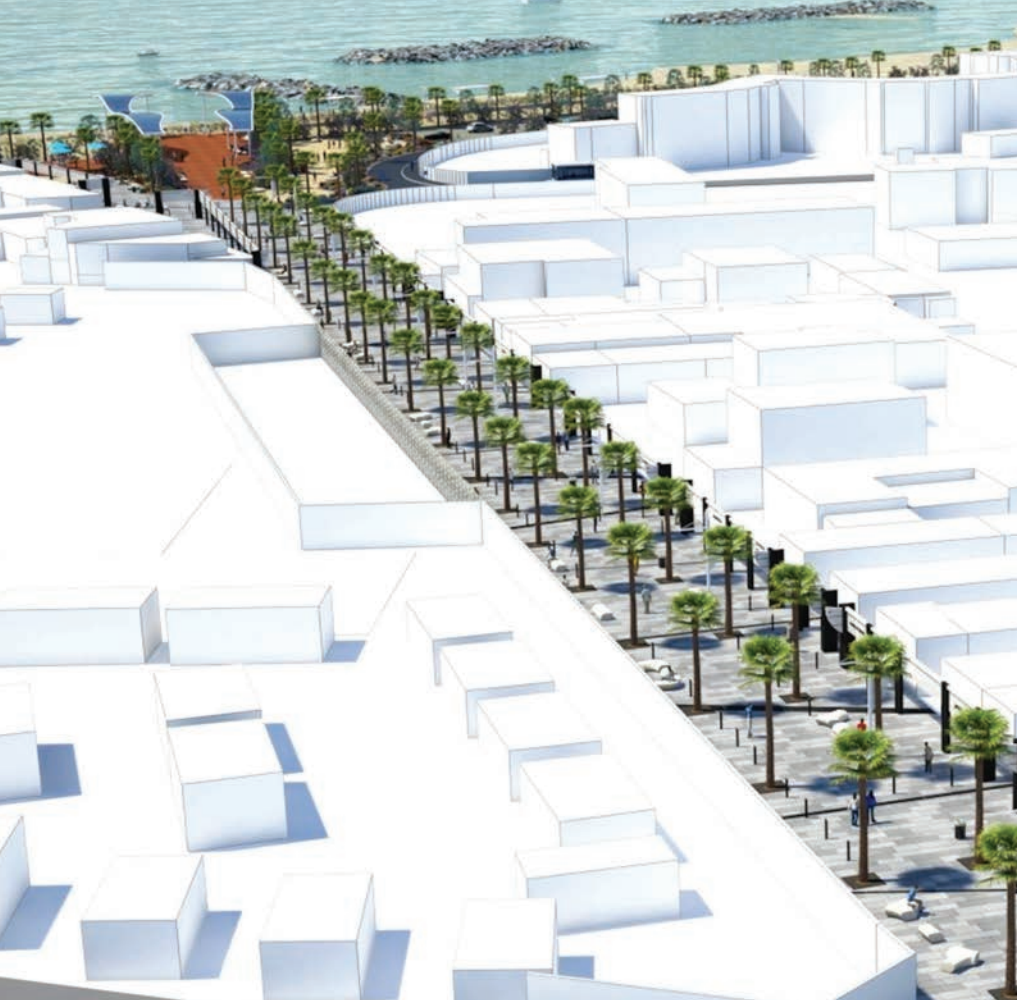
L'avenir du projet

La deuxième phase de l'aménagement de l'Avenue de la Méditerranée concernera la partie Front de Mer, avec la montée de la mer et le promenoir, **la troisième**, la partie de l'Avenue des Rosses au rond-point des trois plages – au-devant des commerces, **la quatrième**, les voies comprises entre le rond-point des trois plages et l'entrée de Vias Plage, et **la cinquième phase** sera réservée au giratoire de l'entrée de station et à l'habillage du Bureau d'Informations Touristiques.

A terme, l'Avenue de la Méditerranée sera en sens unique du rond-point des trois plages jusqu'au Front de mer. Deux boucles seront créées par les Avenues des Rosses et du Clot et par les Avenues de la Plage et des Pêcheurs. En somme, à Vias Plage, tous les chemins mèneront au rond-point des trois plages !

Un bon nombre de parkings, essentiels pour l'activité commerciale, seront refaits à neuf avec un traitement alvéolaire au sol, ayant pour principal avantage de drainer les eaux de pluie. Même si des modifications seront apportées, les places seront supérieures à l'existant. Ces parkings seront sécurisés : la vitesse des conducteurs sera limitée par des plateaux traversant et des ralentisseurs. Au cours des deux réunions publiques, le premier magistrat de la ville a particulièrement insisté sur la gratuité des parkings qui restera entière.

La pertinence de certaines questions posées par les commerçants et par la population a été appréciée et relevée pendant ces deux rendez-vous. Les suggestions faites ont été notées par la tribune qui analysera, étudiera et appliquera les requêtes constructives formulées pour ce projet.



Une mutation belle et bien lancée

La Municipalité l'avait promis, elle le fait. Cet investissement nécessaire pour l'avenir de la commune redonnera vie à notre bord de mer, offrant aux Viassois et vacanciers une toute nouvelle avenue arborée de palmiers, séparée en voies douces pour tous, ponctuée de mobilier adapté, proposant une unité dans les commerces, une vue imprenable sur la Méditerranée, et orientant indéniablement le tourisme vers une station du littoral Méditerranéen digne du 21ème siècle.

Un grand projet, confié à un grand maquettiste

Nécessitant la plus grande attention, la Municipalité a confié la réalisation d'une maquette de ce que sera la future Avenue de la Méditerranée à Roger Marzona, maquettiste Viassois aux doigts de fée. Cet amoureux de la minutie a décidé de relever le défi, en collaboration avec le maître d'œuvre – groupement composé du cabinet d'étude Gaxieu, du cabinet d'architecture David Delbosc, d'un BET structure, d'un éclairagiste et d'un fontainier –, mais également avec Jordan Dartier, Maire, Laurent Barsalou, Directeur Général des Services, et les services techniques de la ville, pour les modalités de réalisation.

La maquette, d'ampleur, est à la hauteur du projet : colossale !

L'artère principale de Vias Plage mesure près de deux kilomètres. Impossible de la concevoir dans son intégralité, Roger a décidé de concrétiser le détail de trois tranches essentielles, à partir des plans de l'architecte : le giratoire d'entrée de station, le rond-point des trois plages et le front de mer. Ces trois maquettes ont été conçues à l'échelle 1/100ème, confortable pour l'œil humain. A l'heure où vous lisez ces lignes, l'artiste âgé de 86 printemps a achevé son œuvre. Ce perfectionniste a donné vie au futur visage de notre station balnéaire, après de longs mois de travail dans le secret le plus total de son atelier personnel. Les grands projets appartiennent aux grands hommes, c'est bien connu !



Installation d'un nouveau système de chauffage au gymnase

Le gymnase Victor Bernado, implanté sur l'Avenue Pierre Castel, a récemment fait l'objet de rénovations, à l'initiative de la municipalité.

L'ancien chauffage, défectueux, a été remplacé par du matériel innovant : l'entreprise en charge des travaux a installé un système de panneaux rayonnants, fonctionnant au gaz naturel. De ce fait, l'utilisation de gaz propane est proscrite et la bonbonne relative à cet appareillage spécifique sera supprimée.

La réception de ces nouvelles sources de chaleur aura lieu dans les prochains jours. Le caractère opérationnel de ce système, mis en place juste avant la rentrée scolaire 2017-2018, sera entièrement bénéfique aux usagers du gymnase. Ainsi, enfants et tous sportifs confondus, fréquentant usuellement ce bâtiment communal, passeront un hiver dans un confort optimal !



Résidence « Le Mas Bedos » : livraison des 30 premiers logements aidés, réalisés et financés par l'OPH de Sète ; Ça c'est fait !

Depuis son élection, Jordan Dartier, Maire, entouré de son équipe ne cesse d'atteindre les objectifs qu'il s'était fixé pour l'avenir de Vias. C'est notamment le cas, Chemin du Paradis, avec la livraison de 30 nouveaux logements construits au bénéfice de la population Viassoise la plus en difficulté. Ce groupement de logements, appelé « Résidence Mas Bedos » a été inauguré le vendredi 6 octobre.

En trois ans, la Municipalité a rattrapé le retard pris depuis 2011. Et ce n'est pas fini ! La ville va poursuivre ses efforts de production de logements aidés sur les prochaines années, afin d'atteindre le taux de 25% imposé par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain). Ainsi, Vias ne payera plus de pénalités ! Pour rappel, 220 000€ ont dû être réglés du fait de l'absence de réalisation de ce type d'habitats entre 2011 et 2013.



Programme de l'amélioration de l'habitat : travaux de rénovation énergétique pour les propriétaires

Dans le cadre du Programme d'Intérêt Général pour l'amélioration de l'Habitat, porté par la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée et après avis favorable des commissions Locales de l'Habitat (ANAH, CAHM et FART), des subventions ont été attribuées à des administrés de Vias.

Les propriétaires disposent d'un délai de 3 ans pour effectuer les travaux, conformément au projet présenté.

A ce jour, 4 propriétaires Viassois ont bénéficié de ce dispositif pour un montant total de 34 473€.

Projet de circulation en sens unique sur les Boulevards Gambetta et Liberté : Consultation de la population Viassoise le 26 novembre 2017

Par délibération du 24 juillet dernier, le Conseil Municipal a souhaité soumettre à la consultation des électeurs, la modification du sens de circulation du Boulevard Gambetta et du Boulevard de la Liberté, substituant ainsi à la voie actuelle, qui permet une circulation dans les deux sens, une voie à sens unique. Ce projet n'était pas inscrit initialement dans le programme électoral de la Majorité en place et c'est pourquoi il a été décidé de consulter la population qui est donc seule souveraine.

En plus d'améliorer et de sécuriser la circulation sur les boulevards, les travaux réalisés auraient **pour effet d'augmenter très sensiblement le nombre de places de stationnement** de type épi et de répondre aux objectifs du schéma adopté lors de la délibération du 19 décembre 2016 relatif aux développements des modes de déplacement doux. Cette consultation a vocation à intervenir en amont d'un processus de décision. Elle amène les personnes inscrites sur les listes électorales de la collectivité à se prononcer sur une affaire relevant de leur compétence, par une réponse à une question précisément énoncée.

La question posée aux électeurs Viassois sera :

« Dans l'objectif de faciliter la circulation et d'augmenter le stationnement, souhaitez-vous que le boulevard Gambetta et le boulevard de la Liberté deviennent des voies à sens unique, impliquant le lancement des études de faisabilité correspondantes : OUI / NON »

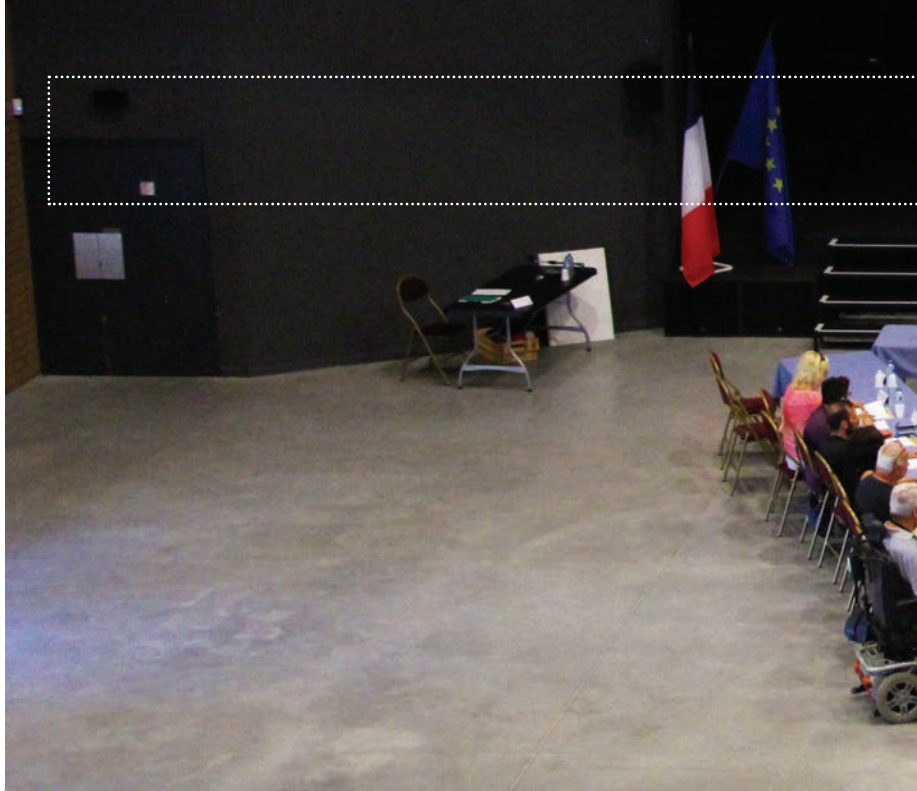
Ainsi, conformément aux dispositions du Code électoral, les électeurs seront convoqués aux urnes **le dimanche 26 novembre 2017**, aux heures habituelles de scrutin, soit de 8 heures à 18 heures dans le bureau auquel ils sont rattachés. Chaque électeur recevra des bulletins de vote et une notice d'information sur l'objet de la consultation.

FINANCES

Les orientations pour le budget communal de l'année 2018

L'année 2018 sera à l'image des trois précédentes années, c'est-à-dire une maîtrise des dépenses de fonctionnement de la collectivité, une stabilité des taux d'impôts locaux malgré le désengagement de l'État, un maintien de la qualité des services publics proposés et une politique d'investissement au service des Viassois et de l'économie locale.

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) aura lieu dans les deux mois précédant l'examen du budget primitif, qui sera présenté lors de la séance du conseil municipal en décembre. Le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité.



Conseil Municipal du 24 juillet 2017 à l'Ardailon :

P.L.U., Z.A.C. Font Longue, réaménagement des Boulevards et modification des rythmes scolaires à l'ordre du jour

Le Conseil Municipal s'est réuni le lundi 24 juillet dernier, par dérogation au Théâtre de l'Ardailon, Avenue de Béziers. Après approbation du compte-rendu de la séance précédente (24 avril 2017), le Maire, Jordan Dartier a fait lecture des quarante-et-un points inscrits à l'ordre du jour. Parmi ces points, figuraient notamment :

Au chapitre administration générale, la tenue des séances du Conseil Municipal au Théâtre de l'Ardailon, pour toute la durée des travaux de réalisation de la Halle Multisports, a été approuvée. L'actuelle salle des fêtes qui accueille habituellement l'assemblée délibérante devient indisponible pendant au moins dix-huit mois. Il était donc nécessaire de tenir ces séances au Théâtre de l'Ardailon, qui remplit toutes les conditions, notamment de sécurité et d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite. Par un vote à l'unanimité, le Conseil Municipal a permis à un agent territorial de bénéficier de la protection fonctionnelle, à laquelle il a droit dans l'exercice de ses fonctions.

Le statut du lot 1 « Le Clot » - concession de plages dont Vias est bénéficiaire par arrêté préfectoral du 7 juillet 2016 - a été changé pour attribution à Madame Laetitia Romain. Le contrat initial de cette concession s'en trouvant modifié, ce changement de statut prendra la forme d'un avenant au contrat de concession. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM34) et la Direction Départementale de la Protection des Populations (DDPP) ont émis un avis favorable à cette modification juridique de l'exploitant du lot 1.

La création d'un Comité de pilotage « Pavillon Bleu » a été acceptée et cinq membres ont été désignés. L'objectif de ce comité sera de veiller à la mise en œuvre des actions recommandées par le Label Environnemental et Touristique International pour les Plages et les Ports de Plaisances, afin de pouvoir solliciter à nouveau l'attribution du Pavillon Bleu pour Farinette, mais aussi éventuellement pour d'autres plages du littoral Viassois.

CONSEIL MUNICIPAL



Modification du sens de circulation « Boulevard Gambetta et Boulevard de la Liberté »

Le Conseil Municipal a pris actes des rapports annuels d'activités de la fourrière automobile Agde assistance auto, des concessions de Plage pour l'année 2016, du bilan Eau et Assainissement Suez Lyonnaise des eaux et Commune, ainsi que du SIVOM du canton d'Agde.

Au chapitre finances, les affectations de résultat du budget annexe assainissement et de l'eau, l'avenant à la régie de recettes Taxe de séjour et à la fixation des tarifs de la régie Taxe de séjour, les subventions supplémentaires aux associations Pavidoc et le Chat Agathois et les dons pour l'organisation de la finale de Miss Languedoc Roussillon 2017 ont été approuvés. Compte tenu de la réorganisation de l'école de musique pour la rentrée 2017/2018, les tarifs seront modifiés : annuels et avec possibilité de paiement en deux fois, il seront de 240€ pour le solfège et l'instrument, contre 300€ à l'extérieur, et de 200€ pour l'instrument seul, contre 260€ à l'extérieur.

Au chapitre urbanisme, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) a été approuvé. Le Maire a particulièrement insisté sur la rapidité de traitement de ce dossier par son équipe : 3 ans contre 7 années habituellement. L'ensemble des observations formulées pendant l'enquête (public, commissaire enquêteur et les avis des personnes publiques associées) ont donné lieu à des réponses argumentées de la Mairie et des bureaux d'études en charge de la révision générale. Le rapport du commissaire enquêteur est en ligne sur le site internet de la ville. Le PLU approuvé est tenu à la disposition du public à la Mairie de Vias aux jours et heures habituels d'ouverture, ainsi qu'à la Préfecture.

Le permis de démolir a été instauré sur tout le territoire de Vias afin d'avoir une bonne connaissance du patrimoine bâti, de l'évolution du nombre de logements et notamment de ceux faisant l'objet d'une démolition, et de suivre les transformations du tissu urbain de la commune. Cette obligation a été inscrite en annexe du PLU. L'édification de clôtures est désormais soumise à déclaration préalable, sur tout le territoire de Vias. Le programme d'actions du PAEN (Périmètre Agricole Et

Naturel) des Verdisses sur les communes d'Agde et de Vias a été approuvé. L'objectif global de ce projet est de réinvestir ce territoire, victime de pression foncière et d'une forte déprise agricole pour, d'une part, protéger ce patrimoine naturel et paysager en réintroduisant une agriculture respectueuse des lieux en symbiose avec ces milieux littoraux et d'autre part, organiser une ouverture au public pour découvrir ces richesses naturelles et proposer des activités de loisirs aux portes de la ville.

Dans le cadre d'une opération d'aménagement à vocation principale d'habitat au nord du territoire, le Conseil Municipal a désigné le groupe Immobilier ANGELOTTI comme aménageur de la ZAC Font Longue. L'assemblée a également approuvé et autorisé Monsieur le Maire à signer le traité définitif de concession d'aménagement de la ZAC et à procéder à toutes les formalités nécessaires à son exécution. Les Conseillers ont enfin voté le transfert de l'exercice du droit d'expropriation et de préemption dans le périmètre de la ZAC à l'aménageur. Jordan Dartier, Maire a exprimé sa volonté d'accès à ces propriétés par les Viassois.

Egalement à l'ordre du jour, l'acquisition de plusieurs parcelles et la dénomination de nombreuses voies ont été votées par les élus.

Concernant les affaires scolaires, une modification des nouveaux rythmes scolaires pour une semaine de 4 jours a été approuvée par le Conseil Municipal. Les petits Viassois auront école les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 12h et de 14h à 17h. Il n'y aura plus d'école le mercredi matin. La Municipalité maintiendra le TAP (Temps d'Activités Périscolaires) dédié à une aide éducative ou culturelle ou sportive. Il sera mis en place de 17h à 18h et le tarif sera de 30€ par an. Pour l'accueil de Loisirs du mercredi, la journée avec repas sera facturée de 14€ à 16€*, la demi-journée avec repas de 9€ à 11 €* ou sans repas à 5,70€ ou 7,70€* (*suivant conditions de ressources).

JEUNESSE



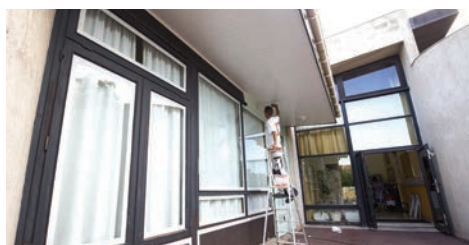
Des locaux rénovés pour l'accueil des enfants

Afin d'accueillir les écoliers dans les meilleures conditions possibles, dès cette rentrée scolaire 2017-2018, les personnels de la ville et du Service des Espaces verts de l'Agglo ont œuvré d'arrache-pied, pendant plus d'un mois et demi cet été, sous l'égide de Jacques Bolinches, Conseiller Municipal délégué aux travaux et voirie, espaces verts et propreté, très investi dans ses missions.

Les Services Techniques de Vias ont réalisé d'importants et nombreux travaux, notamment le rehaussement du mur d'entrée de l'école Jean Moulin pour la sécurité des enfants.

Le personnel municipal a également profité des grandes vacances pour rafraîchir les locaux des établissements scolaires (la plomberie, les espaces verts, les peintures,...).

Une nouveauté cette année, incluse dans le cadre du programme scolaire : un potager (jardin) sera à disposition des enfants.



Divers travaux ont été effectués pour rénover les locaux



Réunion de pré-rentree à l'Ecole Jean Moulin le 1er septembre dernier

Nouveaux rythmes scolaires

Rappel des jours de scolarité :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h (pause méridienne de deux heures).

Directeur Ecoles Élémentaires :

Jean Thomas Sanchez

Directeur Ecole Maternelle :

Sandrine Monlaur

TAP : (Temps d'Activités Périscolaires)

4 jours par semaine, de 17h à 18h (encadré par l'équipe d'animation culturelle et sportive).



Une rentrée scolaire 2017-2018 pleine de nouveautés !

Lundi 04 septembre, la rentrée des classes s'est effectuée dans les meilleures conditions. Cette année, 4 nouveaux professeurs des écoles ont rejoint l'équipe pédagogique pour accueillir les 545 écoliers répartis en 7 classes de maternelles et en 14 classes de 5 niveaux du Cours Préparatoire au CM2.

Restauration scolaire

Des fiches de réservation (pour la période du 04 septembre au 22 décembre) ont été transmises aux parents courant de l'été souhaitant inscrire leurs enfants au restaurant scolaire. Le prix du repas **reste inchangé : 3,30€**

Les menus sont consultables sur le site internet de la ville : Education/Jeunesse : Restaurant scolaire



Prochaine période d'inscriptions pour le restaurant scolaire

2ème trimestre du 08 janvier 2018 au 13 avril 2018

Les inscriptions s'effectueront du 10 novembre au 17 novembre 2017

La Commission d'attribution des places se réunira le 22 novembre 2017

Le retour par courrier aux familles sera adressé le 30 novembre 2017

Le paiement s'effectuera du 30 novembre au 08 décembre 2017

Directeur : M. Claude LE CALVÉ

Permanences : Lundi, mardi, jeudi & vendredi de 8h à 12h.

Tel. : 04 67 09 25 40

Bilan du centre aéré d'été et spectacle de fin de saison

Cet été, l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement a accueilli en moyenne 80 enfants/jours en juillet pour 15 jours ouvrables, et 65 enfants/jours en août pour 19 jours ouvrables soit une moyenne de 70 enfants/jours pour les 2 mois. Les groupes d'enfants répartis par tranches d'âges de 3 ans à 14 ans, ont profité d'un programme d'animations très varié : aviron, canoë, pêche à pied, accrobranche...

3 mini séjours (2 jours et 1 nuitée) ont été proposés aux enfants de 8 ans et plus avec des journées à thème...

1 mini-séjour pour le groupe des 8-10 ans (14 enfants) avec découverte du canal du Midi de Agde à l'Etang de Thau.

2 mini-séjour pour les groupes 8-10 et +10 ans (28 enfants) avec une soirée Toro piscine et une sortie balade à cheval.

Fréquentation du Centre Aéré du Libron sur la période Juillet/Août 2017

Total : 164 enfants inscrits sur la période pour 140 places / jour.

La navette de bus a assuré le transport des enfants matin et soir : 75 enfants inscrits pour 57 places/jour (une moyenne de 32 enfants)

Les fiches de réservation seront disponibles à l'Ecole G. De Gaulle Anthonioz, en Mairie auprès du Service Scolaire et sur le site de la ville (rubrique : Education/Jeunesse) Elles devront être retournées au bureau de l'Ecole G. De Gaulle Anthonioz aux dates indiquées ci-dessus.



TAP année scolaire 2017-2018

Tarif TAP 2017-2018 :
30 €/an

Les inscriptions au TAP sont désormais annuelles. Les dossiers d'inscriptions sont clôturés depuis le 15 septembre.

Horaires TAP : 17h à 18h.

Objectifs généraux du TAP :
Devenir des éco-citoyens et le «vivre ensemble».

Objectifs éducatifs :
Favoriser la socialisation, la contribution au développement affectif, la communication et l'autonomie de l'enfant.

Lieux où récupérer votre enfant en fonction des activités :

École Jean Moulin - Grand portail : Aides éducatives (CE1, CE2, CM)

École de G. de Gaulle-Anthonioz (Grand portail) :
Origami, arts détournés, aides éducatives (CP), temps libre, maternelles
Tennis, Foot, handball, éveil gymnique
Service minimum

École Maternelle Les Coquelicots

3 animateurs

Année scolaire 2017-2018

3 activités réparties selon les niveaux. 36 enfants inscrits

École Élémentaires J. Moulin et G. De Gaulle

Aides éducatives

Assurée par 3 enseignants pour 36 enfants

Aides Culturelles

19 enfants

Aides Sportives

36 enfants



Prochaine période d'inscriptions ALP Matin / Soir

2ème trimestre du 08 janvier 2018 au 13 avril 2018

Les inscriptions s'effectueront du 10 novembre au 17 novembre 2017
La Commission d'attribution des places se réunira le 22 novembre 2017
Le retour par courrier aux familles sera adressé le 30 novembre 2017
Le paiement s'effectuera du 30 novembre au 08 décembre 2017

Directeur ALP/TAP : M. Wilfried Vion – Permanences École de Gaulle :
de 8h00 à 10h00 et de 18h à 18h30
ou sur rdv de 10h à 12h et de 16h à 18h (lundi, mardi, jeudi, vendredi)
Tél.: 04 67 09 25 41 ou 06 73 48 93 99

ALP : (Accueil Loisirs Périscolaires) 4 jours par semaine,
de 7h30 à 8h45 et de 18h à 18h30). Pas d'ALP le mercredi.



Prochaine période d'inscriptions pour l'ALSH

2ème trimestre du 08 janvier 2018 au 13 avril 2018

Mercredi :

Les inscriptions s'effectueront du 10 novembre au 17 novembre 2017
La Commission d'attribution des places se réunira le 22 novembre 2017
Le retour par courrier aux familles sera adressé le 30 novembre 2017
Le paiement s'effectuera du 30 novembre au 08 décembre 2017

Directeur : M. Stéphane Auque
Permanences : lundi, mardi et jeudi : de 7h30 à 10h - Ecole G. De Gaulle Anthonioz
mercredi : 7h30 à 18h30 au centre aéré du Libron

Centre aéré du Libron : 04 67 21 50 15
Port : 06 80 22 09 25
Groupe scolaire : 04 67 09 25 40

Objectifs du Centre de Loisirs :

Favoriser l'épanouissement de l'enfant, inciter à la rencontre, à l'échange, à porter attention à l'autre, à écouter, à aborder le sens civique, à apprendre la vie en collectivité, à développer la citoyenneté, à être acteurs en suscitant l'expression et l'imaginaire.



Le retour du CMJ et MAJE!

Le Conseil Municipal des Jeunes âgés de 9 à 12 ans et le MAJE (Municipalité Ados JEunesse) composé de 7 membres (collégiens) font aussi leur rentrée. Depuis le 25 septembre, les séances de travail ont repris.

Calendrier de nos jeunes élus

Lundi 25 septembre : Rentrée du CMJ

Lundi 25 septembre : Séance de travail CMJ et MAJE

Lundi 16 octobre : Séance de travail CMJ et MAJE

Lundi 06 novembre : Séance de travail CMJ et MAJE

Lundi 20 novembre : Séance de travail CMJ

Lundi 18 décembre : Séance de travail CMJ et MAJE

(Toutes les séances de travail se dérouleront de 18h à 19h à l'Ecole G. De Gaulle Anthonioz)

En dehors des séances de travail, des événements extérieurs sont organisés :

Mercredi 18 octobre : Après-midi Jeux de société

Samedi 11 novembre : Commémoration

Mercredi 06 et jeudi 07 décembre :

Voyage à Paris avec visite du Sénat et Assemblée Nationale

Vendredi 08 et Samedi 09 décembre : Téléthon

Mercredi 20 décembre : Rencontre de Noël à l'EHPAD



CITOYENNETÉ

Transfert PACS aux Maires

Suite à la loi de modernisation de la justice publiée au Journal officiel le 19 novembre 2016, par le Conseil constitutionnel, les maires ont désormais la compétence de l'enregistrement des Pactes Civils de Solidarité. L'enregistrement et la dissolution du PACS se fera donc en mairie et non plus au tribunal d'instance. Le changement de prénom se fera aussi auprès d'un officier de l'état civil et non plus auprès du juge aux affaires familiales d'un tribunal de grande instance.

Crèche Marie Curie

La directrice de la crèche et toute son équipe vous informent que la rentrée des enfants s'est très bien déroulée. La crèche accueille les enfants du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Pour toutes demandes, contactez la crèche au 04 67 01 63 49

Voici quelques dates à retenir pour ce trimestre :

Jeudi 16 octobre : Réunion avec les parents – dans les locaux de la crèche – 18h (il est demandé de venir sans les enfants)

Jeudi 19 octobre : Sortie plage avec le groupe des grands

Jeudi 14 décembre : Spectacle de Noël (uniquement pour les enfants) au sein de la structure – 10h

Fermeture pendant la période de Noël : la crèche sera fermée du Samedi 23 décembre 2017 au Mardi 02 janvier 2018 inclus.

Dossier Cartes grises

+ permis de conduire : nouvelles démarches !

A partir du mois d'octobre, les dossiers « papiers » pour les cartes grises et les permis de conduire ne s'effectueront plus en mairie. Les pré-demandes doivent s'effectuer en ligne : www.service-public.fr (Arrêté publié au Journal officiel du 17 février 2017)

Le programme « Ère du numérique » continue !

La mise en place de nouveaux Vidéo Projecteurs Interactifs (VPI) sont venus compléter ceux déjà existants dans une classe de CM2 et une classe partagée CM1-CM2.

Désormais, toutes les classes de primaires sont équipées en VPI (soit 14 classes).



CULTURE

Troisième saison du Théâtre de l'Ardillon : une ouverture de grande envergure

*« Tant qu'il y aura des spectateurs, il y aura des spectacles.
Sans vous, tout ça n'existerait pas. Vous êtes de plus en plus nombreux à fréquenter ce
théâtre Viassois et je vous en remercie du fond du cœur. »*

Le Théâtre de l'Ardillon a rouvert ses portes le vendredi 15 septembre dernier à l'occasion de la présentation de la saison théâtrale 2017-2018.

C'est devant une salle comble, que Paul-Eric Laures, journaliste chroniqueur indépendant et présentateur de la soirée, aux côtés d'Olivier Cabassut, adjoint au Maire en charge de la culture et du patrimoine, et de Florent Causse, Directeur du Service Culturel et du Théâtre de l'Ardillon, a présenté le nouveau programme de la saison.

3... Déjà trois années d'existence. Cette salle se dessine dans le paysage culturel Régional. L'Adjoint au Maire a fait un rappel de la richesse des deux saisons passées, par le biais de projections vidéo bien élaborées.

Au travers d'un jeu de questions-réponses, les nombreuses surprises qui vont ponctuer cette nouvelle saison ont été dévoilées.

Le Théâtre de l'Ardillon est loin d'avoir livré ses plus beaux atouts pour surprendre son public. Elaborée par le Service Culturel, cette troisième saison sera la plus riche et la plus intense avec des spectacles aussi grands en envergure qu'en qualité. Du théâtre, des surprises, des shows exceptionnels, du rire, des larmes, de l'émotion, en bref de la Culture plein les yeux et les oreilles.

L'envie de découvrir cette nouvelle saison vous démangeait et vous avez réussi à résister jusqu'à la date du dévoilement ? Le plus dur est fait ! Il ne vous reste plus qu'à réserver désormais, pour en savourer chaque instant...



**4 spectacles achetés =
le 5ème offert**

(sur présentation de la Carte
Spectacles Ardillon + d'un
justificatif d'identité)

La carte Spectacles Ardillon est personnelle et nominative.

Valable pour l'ensemble des spectacles de la saison 3, à l'exclusion des sorties de résidence...

La carte Spectacles est-elle payante ?

Non, comme l'année dernière, elle est entièrement gratuite !

Où se la procurer ?

Rien de plus simple : RDV à la Billetterie du Théâtre de l'Ardillon avec votre pièce d'identité.

 SHORT CUT	 LA FILLE DU PUISATIER	 LES COPAINS D'ABORD TOUR 2018	 JEAN-MARIE BIGARD
RÉSIDENCE	14 OCTOBRE - 21H00	3 NOVEMBRE - 21H00	25 NOVEMBRE - 21H00
 JÉRÔME COMMANDEUR NOUVEAU SPECTACLE FRAGILE	 Alice La comédie musicale	 Les 1001 ladies	 RÉVÉREND DIEGO
9 DÉCEMBRE - 21H00	23 DÉCEMBRE - 15H30	14 JANVIER - 16H00	3 FÉVRIER - 21H00

ARDAILLON

THÉÂTRE

SAISON 2017-2018

 LES ANNÉES 70/80	 PÉPÉ ZUT	 CHICHE CAPON	 ROMÉO ET JULIETTE
10 FÉVRIER - 21H00	10 MARS - 21H00	17 MARS - 21H00	31 MARS - 21H00
 ELECTRO DELUXE	 ODYSSEA	 ANNE ROUMANOFF	 LE POINT VIRGULE FAIT SA TOURNÉE
7 AVRIL - 21H00	5 MAI - 21H00	12 MAI - 21H00	26 MAI - 21H00

Billetterie - Locations des places au Théâtre de l'Ardillon :

Le lundi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le mardi et le vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Vias
Méditerranée

+ Points de vente habituels



SPORTS

Carte Pass – Saison 2017-2018

C'est aussi la rentrée pour la Carte Pass, avec de nouvelles activités ouvertes à tous à partir de 2 ans !

♦ Babies, de 2 à 6 ans : Attention places limitées

Mercredi au gymnase

groupe 2-4 ans : de 10h à 10h45

groupe 4-6 ans : 11h à 11h45

♦ Jeunes, de 6 à 16 ans au gymnase :

Jeux de raquettes :

Mardi - 17h à 18h - primaires / 18h à 19h - Collèges

Futsal :

Jeudi - 17h à 18h30 - CE2, CM1 - CM2 - Confirmés

18h30 - 19h30 - collège

Vendredi - 17h à 18h - CP, CE1 - Débutants

Multisports :

Mercredi - 10h à 12h00 - Primaire

Escalade :

Mercredi - 10h à 12h - Primaire / 15h30 à 17h - Collège

Vélo tout chemin :

Départ gymnase - Mercredi 13h30 à 15h - primaire et collège

Gymnastique :

Mercredi 15h30 à 17h - primaire

Hip-pop :

École G. de Gaulle-Anthonioz : mardi 17h à 18h30 CP, CE

Jeudi 17h à 18h30 - CM, collège

♦ Adultes, de 16 à 55 ans :

Futsal vétérans (+35 ans)

Jeudi 19h30 à 20h30 au gymnase

Marche nordique

Lundi et vendredi de 9h à 11h - départ gymnase

Gymnastique adaptée

Jeudi de 09h30 à 11h30 - Salle de Musculation

♦ Séniors, pour les plus de 55 ans :

Walking football

Lundi et vendredi de 10h à 11h30 au gymnase

Marche nordique

Lundi et vendredi de 9h à 11h : départ gymnase

gymnastique d'entretien

Mardi et jeudi 10h à 11h30 au gymnase

gymnastique adaptée

Jeudi de 9h30 à 11h30 - salle de musculation

♦ Nouveautés 2017-2018 :

Pour les séniors : Walking football (foot en marchant)

Pour les jeunes (de 6 à 16 ans) : Escalade et Vélo Tout Chemin

Dans le cadre des nouveaux rythmes scolaires, des activités sont également proposées le mercredi matin et le mercredi après-midi, en fonction de la discipline.

La reprise des cours est effective depuis le 18 septembre 2017 (sauf escalade et hip hop, en octobre).

Les dossiers sont à retirer directement au gymnase ou en téléchargement sur le site de la ville : www.ville-vias.fr

Renseignements :

Gymnase Victor Bernado : 04 67 21 94 86 / 06 37 13 16 22

Mail : gymnasevias@orange.fr



Sport sur la Plage de Farinette

Tout l'été, le service des sports a fait « bouger comme jamais » Viassois et vacanciers en proposant de nombreuses activités gratuites et ouvertes à tous : « longe côte », rugby, volley, football, gymnastique douce ou encore tennis. Jeux sur terre ou dans l'eau étaient spécialement réservés aux enfants. Pour les jeunes et les aînés : les olympiades, les intercamps et le « Lou Beach Games » les ont replongés dans des univers semblables aux indétrôlables émissions « Intervilles ».

Des partenariats ont été tissés avec des clubs locaux pour proposer encore plus de choix sportifs. Ce fut notamment le cas avec le CrossFit Vias pour des séances en « mode plage », ou de la Zumba® avec Freddo Salvado en partenariat avec l'Association Gymnastique Viassoise (AGV).

La nouveauté de l'été 2017 : le « speedminton » fluo. Ces séances se sont déroulées en nocturne et ont ravi tous les participants en quête d'expérience sportive nouvelle.





Journée ODSH

La Tournée Départementale d'Été d'Hérault Sport fait escale à Vias.

Pour la trente-et-unième année consécutive, l'opération itinérante de promotion des activités physiques et sportives « Tournée d'été », a fait escale à Vias cet été et rassemblé quatre-vingt participants.

Organisée par « Hérault Sport », en partenariat avec le Service des Sports de la ville de Vias, le soutien du Département de l'Hérault, et avec les Comités Départementaux des Fédérations Sportives Héraultaises cette tournée a proposé un panel d'animations gratuites : Baby-gym, Beach tennis, haltérophilie, lecture... (sous

la houlette des équipes d'animateurs d'Hérault Sport et sous la responsabilité de Jean Philippe Jodard.)

Pour les moins sportifs, la Tournée Hérault Sport avait aménagé un coin lecture pour tous.

Cette journée était aussi l'occasion pour le public de découvrir le monde des abeilles grâce à la présence de « La Maison de l'Abeille » et d'aborder différents thèmes de façon ludique et pédagogique.

À l'issue de cette journée de nombreux lots ont été distribués aux participants.

Vacances sportives de Toussaint

◇ Lundi 23 octobre

Sortie marche - RDV 08h00 - Parking du gymnase - Toute la journée

◇ Mardi 24 octobre

Gym entretien seniors - 09h à 10h - Gymnase

Jeux de raquettes - 10h à 12h - Primaire et collège - Gymnase

Initiation course d'orientation : 13h30 à 16h30 - À partir de 7 ans - RDV parcours de la cresse

◇ Mercredi 25 octobre

Baby gym - de 2 à 4 ans - de 10h à 10h45 - Gymnase

Baby gym - 4 à 6 ans - 11h à 11h45 - Gymnase

Escalade - 10h à 12h - primaire et collège - gymnase

Tournoi futsal - carte pass - FCOV - 13h30 à 18h00 - Gymnase

◇ Jeudi 26 octobre

Gym entretien seniors - 09h à 10h - Gymnase

Athlétisme - 10h à 12h - primaire et collège - gymnase

Gym adaptée seniors adultes - 10h à 12h - salle de musculation

Multisports - 14h à 16h - primaire et collège - gymnase

◇ Vendredi 27 octobre

Walking football seniors - 10h à 11h30 - Gymnase

Halloween Roller Dance - à partir de 15h - tout public - Théâtre de l'ardailon - entrée gratuite

Renseignements et réservations :

Service des Sports

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h & de 14h à 16h

Tél.: 04 67 21 94 86 ou 06 37 13 16 22



Grande nouveauté de cette année :
Le Walking football pour les seniors !

PORTRAIT



Jean-Philippe Compan

Un coureur au grand **cœur**

« Quand j'étais petit, je n'aimais pas forcément la course. Je courais vite parce que je voulais que ce soit vite terminé ! Puis je me suis pris au jeu. J'ai fini par trouver cette discipline agréable et je me suis lancé. »

Jean Philippe, dit « Philou », aime la vie, l'amitié, sa petite amie, sa famille, la fête, son village – Vias – et son carnaval. Mais il est aussi et surtout un grand amoureux du sport et du dépassement des limites personnelles.

Engagé, il l'était, dans l'armée de terre en tant que chasseur alpin pendant cinq ans. De cette expérience, il en a tiré le meilleur : la passion de la montagne. Elle lui est notamment restée à travers le « trail running », course à pied sur de longue distance en milieu naturel. Par la suite, Philou a intégré la prestigieuse corporation des Sapeurs-Pompiers de Paris, pendant une année. Depuis huit ans, il œuvre encore et toujours au service des autres, au sein de la Direction Interdépartementale des Routes.

Vous l'avez compris, cet homme de 36 ans a la tête sur les épaules, la rigueur

dans la peau et les pieds bien chaussés dans ses baskets. Philou a une énergie débordante, il est endurant, déterminé et plein de convictions. Il parcourt la terre depuis une dizaine d'années à la recherche de l'inconnu, de l'extrême, dans le but d'aller toujours plus loin, au plus profond de lui-même.

Après avoir réalisé de très nombreuses courses, il a participé à deux reprises – en 2014 et 2015 – à la « Diagonale des Fous », un Ultra-trail de 165 kilomètres avec 10 000 mètres de dénivelé positif (D+). Probablement une des plus difficiles du monde dans son genre, l'épreuve consiste en la traversée de l'île de la Réunion. Très investi pour Vias, Philou décide – avec plusieurs « compagnons de course » – de créer l'association « Vias Trail Running », présidée par Daniel Chuecos, et Sébastien Rojas, trésorier.

« Malgré certains échecs, la course a ceci d'admirable qu'elle permet de constamment se remettre en question. On repousse sans cesse ses propres limites... »

Grégory Ramoin, Mathieu Voinot et Clément Barrere, tous trois passionnés de running les ont rejoint. Le « Vias Trail Running » célèbre, en 2017, ses trois bougies d'existence.

Philou a participé, pour la première fois (du 10 au 17 septembre dernier), au « Tor des Géants » - course extrême - 330 kilomètres de sentiers alpins, avec 24 000 mètres de D+ !

Le parcours devait être réalisé en 150 heures maximum, soit 6 jours et 6 heures. Il traversait 28 communes d'Italie. 25 cols ont été franchis, à plus de 2 000 mètres d'altitude. La météo y était redoutable. 67 nations étaient représentées à son départ. Deux anciens amis militaires ont participé à cet exploit avec lui.

Cette aventure était à la hauteur de la cause pour laquelle, une fois de plus dans sa vie, il s'était engagé : Philou a réalisé ce défi - requérant une préparation minutieuse - pour l'association « Le Rire Médecin ». Celle-ci œuvre pour les enfants hospitalisés, en faisant venir des clowns dans les hôpitaux. Des milliers de personnes l'ont soutenu dans son action. Chaque « kilomètre » de la course a été vendu sur internet. La somme récoltée a directement été reversée à l'association caritative. Philou tient

à particulièrement remercier « Europark », la « Boulangerie Forneiron », « Le Jardin », « Boxcom » et bien d'autres entreprises Viassoises qui l'ont aidé financièrement dans ce challenge.

Au sens propre comme au sens figuré, le cœur - symbolisé par un nez rouge - a été la principale force qui a conduit ce sportif à repousser ses limites, pour aider les enfants malades. Au-delà de la course, qu'il n'est pas parvenu à terminer, c'est l'initiative, l'action engagée et l'investissement que tout le monde retiendra.

Quand certains parlent du « Tor des Géants » comme « une course qui marque les esprits à jamais », Philou, lui, indique que cette épreuve « est à la fois un rêve qui s'est concrétisé, après plus de quinze ans de pratique, mais aussi un grand défi personnel.

Ses objectifs à l'avenir sont notamment l'Ultra-trail du Mont Blanc et du Mont-Fuji au Japon, l'ascension des monts Vinson en Antarctique, le Kilimandjaro en Tanzanie, ou encore le Mont Everest, dans la chaîne de l'Himalaya en Asie !



Le principal et plus important soutien dans les « rêves de cimes » de « Philou » reste son fils, Santiago, âgé de 9 ans. Ce petit garçon plein de vie suivra-t-il les foulées de son père ? Seul l'avenir nous le dira. Ce qui est sûr, c'est qu'avec l'éducation qu'il reçoit, il deviendra très certainement un aussi Grand Homme que « son papa »...

SÉCURITÉ



Conférence de presse sur le dispositif de surveillance des plages « Ordre d'Opération Départemental Secours Côtier 2017 » à Vias !

Jeudi 13 juillet 2017, la ville de Vias a eu l'honneur d'organiser une matinée conférence de presse sur le dispositif de surveillance des plages « Ordre d'Opération Départemental Secours Côtier 2017 » en partenariat avec la Préfecture de l'Hérault, le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) 34 et l'ensemble des services partenaires.

Guillaume Saour, Directeur de Cabinet du Préfet de l'Hérault, a présenté oralement ce dispositif pour la saison 2017, avant de laisser la parole à Jordan Dartier, maire puis et à un représentant des SP.

Après cette partie théorique, l'ensemble des personnes en présence a effectué un

déplacement sur la plage de farinette pour un exercice concret de sauvetage et de secourisme. Les vingt Nageurs Sauveteurs déployés sur le littoral de la commune cet été avaient pour mission de surveiller les cinq kilomètres de plages.

Mathieu Voinot, Chef de Secteur, et Chanelle Million, Adjointe au Chef de Secteur, ont dirigé cette équipe qui a fait preuve de rigueur et d'exemplarité au quotidien. Ces volontaires étaient tous diplômés du Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) et spécifiquement formés au secourisme pour les plages. Les cinq postes de secours ont été ouverts du 1er juillet au 31 août sur l'ensemble du littoral Viassois.

Une police sur le terrain, de la délinquance en moins !



Durant la saison estivale 2017, que les responsables de la Police Municipale de Vias jugent « bonne et calme », 18 agents – dont 7 Assistants Temporaires de Police Municipale (ATPM) – ont œuvré jours et nuits au plus près des Viassois et vacanciers. Cette occupation constante du terrain – avec une présence tous les jours de 6h à 4h du matin, soit 22 heures sur 24 – a permis d'afficher un taux de délinquance considérablement en baisse comparé à la saison précédente : 574 interventions ont été assurées cet été contre 1 274 en 2016, dont notamment

32 accidents sur la voie publique, 20 faits relatifs aux animaux (abolements, morsures, divagation), 10 assistances à personnes, 47 atteintes aux biens (cambriolages, vols), 17 atteintes aux personnes (dont 6 rixes), 94 découvertes (disparitions de personnes et objets trouvés), 38 différends en tous genres, 47 faits de nuisances, et 7 faits liés aux stupéfiants. 30 personnes ont été mises à la disposition de la Gendarmerie Nationale et 35 autres ont fait l'objet de poursuites pour divers délits et outrages à agents. Précisons également qu'en prodiguant les premiers gestes de secours, trois agents ont sauvé une personne en situation d'arrêt cardiaque dans le courant du mois de juillet.

De la sécurité partout et pour tous !

Jordan Dartier, Maire, a particulièrement renforcé – et de manière efficace – la sécurité lors des festivités majeures de l'été, telles que la Fête Nationale du 14 juillet, Vias en Jazz, le tournoi en nocturne des Joutes Nautiques ou encore la finale de l'élection de Miss Languedoc-Roussillon 2017. En réaction aux derniers événements tragiques survenus, le premier magistrat de la commune avait également équipé les policiers de caméras piétonnes individuelles, qui se sont montrées très dissuasives auprès d'éventuelles personnes mal intentionnées.

En l'absence des CRS sur les plages, au regard des décisions prises par l'Etat, une brigade de 4 ATPM a été affectée à

l'unique secteur de Vias Plage pour cette saison. La Police Municipale a ainsi travaillé conjointement avec les Sapeurs-Pompiers, afin de faire face au moindre problème d'ordre public. Des patrouilles à pied et en VTT ont été réalisées sur les plages et les parkings. Ces agents étaient épaulés par la Gendarmerie Nationale occupant le poste avancé sur la station balnéaire.

A noter que les commerçants ainsi que les services de sécurité des campings ont fait part de leur entière satisfaction vis-à-vis de la sécurité déployée par la Municipalité cet été.

La politique sécuritaire menée est entièrement positive !

8h-22h
04 67 21 79 76

ACTION SOCIALE



Semaine Bleue : du 02 au 08 octobre 2017

Semaine nationale des retraités et personnes âgées

www.semaine-bleue.org

Dans le cadre de la semaine bleue, le CLIC Fanal (Centre Local d'Information et de Coordination en faveur des personnes âgées du bassin d'Agde) en partenariat avec le CCAS de Vias vous invite à participer aux diverses animations durant cette période :

Mardi 3 octobre : rencontre

intergénérationnelle. Prévention routière à l'EHPAD Estagnol. Parcours motricité en vélo pour les élèves et retrouver le goût de conduire pour les résidents ou seniors de la commune. (code ou test avec volant)

Jeudi 5 octobre : dans le cadre de la semaine bleue, un atelier cuisine est organisé par le CCAS de Vias, à 10h et 13h30 au Centre du Libron de Vias Plage (prévoir tabliers et boîtes plastiques). En partenariat avec l'Association ARCOPRED et le CLIC Fanal. Rens. CCAS au 04 67 21 58 33 ou 06 33 71 12 62



Repas des aînés de 65 ans et plus

Samedi 21 octobre – Théâtre de l'Ardaillon –

Ouverture des portes à 11h30

Les inscriptions se feront du Jeudi 28 septembre au Jeudi 19 octobre 2017 inclus de 9h à 12h et de 13h30 à 17h auprès du CCAS de Vias - Rens. CCAS au 04 67 21 58 33

Lors de cette journée, une animation sera assurée par l'orchestre « Gasso » composé de 6 artistes, pour un spectacle Cabaret.

Collecte Nationale des Banques Alimentaires de l'Hérault

Comme chaque année, le CCAS en partenariat avec la Banque Alimentaire de l'Hérault, organise les Vendredi 24 et Samedi 25 novembre une grande Collecte Nationale. Durant ces deux jours, les bénévoles feront appel à la générosité du grand public, aux portes des magasins alimentaires de Vias pour récolter des denrées alimentaires à destination des personnes en situation de pauvreté.



VIE MUNICIPALE



PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME

et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS

Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED

Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle

J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police



www.ecologique-solidaire.gouv.fr

#pluieinondation



www.vigilance.meteofrance.com

VIGICRUES

www.vigicrues.gouv.fr



www.interieur.gouv.fr



DICRIM

Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs

Un document a été réalisé pour informer la population sur les consignes de sécurité à adopter pour faire face aux risques majeurs identifiés sur notre commune.

La plaquette est disponible à l'accueil de la Mairie ou bien en téléchargement sur notre site internet : www.ville-vias.fr

Comités de Quartiers

Après la trêve estivale, les Comités de Quartiers vont reprendre courant novembre 2017. La Première Adjointe au Maire – Catherine CORBIER –, très investie dans cette démarche depuis trois ans, œuvre au quotidien – aux côtés des référents – pour améliorer le cadre de vie des Viassois. Pour toutes demandes relatives à vos quartiers, vous êtes invités à vous rapprocher des référents du quartier dont vous dépendez :

♦ Quartier n°1 – Centre-ville

Référente Mme MACEL Sylvie – sylvie.macel@laposte.net

♦ Quartier n°2 – La Vigneronne

Référent M. TOMAS Norbert – norbertdevias@gmail.fr

♦ Quartier n°3 – Salle des Fêtes

Référente Mme CABANEL Nadine – nadinecabanel@hotmail.fr
La Source – Référent M. GIL Sébastien – sebastien.gil@neuf.fr

♦ Quartier n°4 – Gymnase

Référent M. RENAUDIE Roger – renaudie.roger@orange.fr

♦ Quartier n°5 – Vias Plage

Référent Côte Ouest – M. MARQUEZ-SANTO José – josemarquezsanto@yahoo.fr
Référent Côte Est – M. PIERI Jean-Michel – jmpieri@yahoo.fr



Tous à vos postes !

Dans le cadre de décisions prises par le premier ministre pour permettre la libération des fréquences hertziennes de la bande des 700 MHz par les services de l'audiovisuels vers les services de téléphonie mobile à très haut débit, des réaménagements de la TNT auront lieu sur la commune le 03 octobre prochain par l'ANFR (Agence Nationale des Fréquences).

Renseignements : www.recevoirlatnt.fr ou 0 970 818 818 (appel non surtaxé)

Salons de l'étudiant

Retrouvez ci-dessous les prochains rendez-vous des salons de l'Etudiant (pour l'orientation des jeunes de 15-25 ans) :

- ♦ Salon Formations Artistiques, Communication et Numérique de Montpellier les 20 & 21 octobre 2017
- ♦ Salon Santé, Social, Paramédical & Sport de Montpellier le 18 novembre 2017
- ♦ Salon de l'Enseignement Supérieur de Montpellier du 11 au 13 janvier 2018

(La Municipalité prévoit une campagne d'affichage pour chacune des dates citées ci-dessus)



NOTRE EAU EST PRÉCIEUSE ÉCONOMISONS LA !



DISTRIBUTION DE
KITS ÉCONOMIES D'EAU

CONTIENT :



DISTRIBUÉS GRATUITEMENT PAR LA MUNICIPALITÉ
(DANS LA LIMITE DES STOCKS DISPONIBLES)



Vias ville économe : « l'eau est précieuse, économisons-la ! »

La nappe Astienne est une ressource naturelle permettant d'alimenter en eau potable la population sur une grande partie du Biterrois. Actuellement à 68 % de rendement de réseaux, la municipalité a pour objectif d'atteindre les 80 % de rendement grâce aux dernières rénovations de réseaux humides.

Soucieuse de la protection de cette nappe et afin d'encourager les particuliers à réduire leur consommation en eau, la commune a mis gratuitement à disposition des Viassois 1000 kits hydro-économes lors du Forum des Association le 03 septembre dernier.

Ces kits sont constitués d'éléments permettant de limiter le débit d'eau potable en sortie des robinets de cuisine et de salle de bain, tout en conservant un confort d'utilisation. Il contient un régulateur de débit pour douche et trois mousseurs limiteurs de débit pour robinets. Une fois installés, ces éléments permettent de faire une économie de 30% par foyer et donc de réduire la facture d'eau.

Cette action est menée en partenariat avec le SMETA (Syndicat Mixte d'Etudes et de Travaux de l'Astien) qui a pour vocation l'étude, la gestion et les travaux nécessaires à la protection de la nappe astienne.

SEPTEMBRE 2017

Miss
Languedoc
Roussillon
pour Miss France

En route pour MISS FRANCE 2018

Miss Languedoc Roussillon 2017
a été élue le 5 août à Vias
devant plus de 3 500 personnes

Alizée Rieu
20 ans - 1m74

Titulaire d'une licence de management hôtelier
international obtenue à l'école Vatel De Nîmes

Elle représentera notre belle région le
16 décembre prochain lors de l'élection
de Miss France 2018 en direct sur TF1



Revivez en images l'élection de Miss Languedoc Roussillon 2017
www.misslanguedoc.fr

Alizée Rieu, Miss Languedoc Roussillon 2017 élue à Vias en Août dernier à Vias devant plus de 3500 personnes, représentera notre belle région le 16 décembre prochain lors de l'élection de Miss France 2018 en direct sur TF1.

VIE ASSOCIATIVE



Forum des associations :

Retrouvez toutes les associations locales sur le site internet de la ville dans la rubrique « Sorties et loisirs / Vie associative »

Les majorette de Vias recrutent !

Inscription à partir de 5 ans

Répétitions

Tous les mardis de 18H à 19H - Salle de la Vigneronne

Tous les mercredis de 18H à 20H - Salle de danse

Tous les samedis de 11H à 12H - Salle de Danse

Pour tous renseignements

Veuillez contacter Nadine au : 0664192655

Retour sur les expos de la galerie d'art



Challenge No Kill du 3 septembre 2017



C'est la rentrée pour l'Ecole de Musique !

♦ **Cours de piano** : 2 professeurs.

Laura Ceberan les mardis, mercredis et jeudis

Isabelle Botella, les mardis, mercredis, jeudis, vendredis et samedis matin.

♦ **Cours de violon**

Pierre Hatat, les mercredis après midi

Renseignements :

Service Culturel au 04 67 21 60 26

La Vigneronne

Cette année, deux nouvelles associations se sont créées pour assurer les cours de guitare et de chant :

♦ **Cours de guitare**

Association « Swing 42 » avec Sébastien Sciascia :

Adultes : Mardi et Jeudi de 13h à 17h

Enfants : Mercredi matin de 9h à 13h

Contact : 06 19 73 36 71

chacha_seb@hotmail.fr

♦ **Cours de chants lyriques**

Association « En bonne voix » avec Ulrike Van Cotthem :

Lundi 12h à 20h.

Stages de chants, les deuxièmes jeudis de chaque mois de 9h à 12h

Contact : 06 65 37 50 74

ulrike.vancotthem@gmail.com



Les Ateliers d'antan en partenariat avec l'association « France Alzheimer » vous proposent des haltes relais (animées par des bénévoles formés ainsi qu'une psychologue), le deuxième mercredi de chaque mois de 14h à 17h à l'école G. De Gaulle Anthonioz.

Les haltes relais ont pour objet de gérer et animer un lieu d'accueil, d'information, de rencontre et de services ouvert à toutes les personnes ayant la maladie d'Alzheimer (ou maladie apparentée) et leurs aidants. Dates des haltes relais : mercredis 11 octobre, 08 novembre et 13 décembre 2017

Contact :

Elisabeth Caparros au 06 82 48 13 38

Saint Colomban, 3ème édition Pardon des motards

Le Dimanche 15 octobre 2017
l'Association « Vias Beach Bikers » organise la fête de la Saint Colomban
- Parking Ecole maternelle
« Les Coquelicots »

Programme :
9h00 : Accueil des motards
11h15 : Messe
12h00 : Bénédiction des motos
12h30 : Apéritif
13h00 : Repas
15h00 : Balade à moto

Renseignement : 06 62 00 68 92

Project Rescue Ocean – Benoît Schumann

L'association « Project Rescue Ocean » sensibilise les usagers de la plage aux pollutions de la mer. Cette association bitteroise, présidée par Benoît Schumann, a pour objectif de responsabiliser les gens pour la protection du milieu marin. Cet été, un ULM tractant une banderole estampillée aux couleurs de Project Rescue Ocean avec le slogan « La mer n'est pas une poubelle » a survolé le littoral de Vendres à Sète.

Contact : Facebook : projectrescueocean

RÉTROSPECTIVE



Inauguration des halles et hommage solennel à Adrien Alcodori, en présence de P. Vidal – Vice-Président de l'Hérault, Y. Michel – Maire de Marseillan et S. Frey – 1er Adjoint au Maire d'Agde et Conseiller Départemental.



Festival Vias en Jazz les 28, 29, 30 juillet 2017 sur le Parvis de l'église.



*Fête du 14 juillet à Vias
spectaculaire feu d'artifice en cœur de ville !*

*Challenge de joutes nautiques Maurice
Navarette – 4 août – Pont du Jonquié et
Halte Nautique*



Élection de Miss Languedoc-Roussillon 2018 le 5 août à Vias



Fête locale de Vias avec le Toro Piscine !



« Belle dimanche » à Châtel – délégation d'élus Viassois – 19 et 20 août

Fête des vendanges du 08 au 10 septembre !



Une toile sous les étoiles durant l'été...



Les brescouids à Vias !

Remise des diplômes aux bacheliers viassois le 23 septembre



ÉCONOMIE LOCALE

AU BOUT DE LA RUE... # DERRIÈRE LA FONTAINE !

Véritable oasis au cœur du village, « Au bout de la Rue ... » est un restaurant singulier où il fait bon se détendre à l'ombre des palmiers, bananiers et le bruissement des bambous. Fabie et Marino vous y accueilleront en toute simplicité pour une cuisine traditionnelle faite uniquement de produits locaux frais. Les poissons sauvages arrivent exclusivement de la Crie du Grau d'Agde. Marino, la chef cuistot, vous fera voyager à travers des saveurs cévenoles et celles du littoral, en passant par des épices et des graines glanées lors de ses périples dans des contrées lointaines. Un coup de cœur pour le soufflé d'aubergines au parmesan et pour les huitres gratinées au chorizo !

Les deux amies aiment partager, échanger, rire autour d'un verre et d'une cuisine à l'ancienne... elles vous invitent à vous décompresser lors de soirées musicales prévues toute l'année. Il est également possible de réserver pour des événements ou d'établir un menu sur commande.

Ouverture :

Saison estivale : Ouvert tous les jours midi et soir

Hors saison : Tous les jours midi et soir, excepté lundi et mardi !

1, rue d'Alsace - Vias

09 70 92 29 41 - 06 82 52 99 53

lespetroleuses.auboutdelarue@gmail.com

SANDRINE GERMIER CONSEILLÈRE EN PRODUITS ÉCOLOGIQUES, BIOLOGIQUES ET ÉCONOMIQUES !

Après la Lorraine et la Haute Savoie, Sandrine Germier a déposé en début d'année ses valises à Vias, accompagnée de son mari et de ses deux enfants. Extrêmement soucieuse et respectueuse de son environnement, cette mère de famille propose au Viassois, des produits bio labellisés EcoCert qu'elle a testé elle-même.

Une gamme de produits naturels pour la beauté et le bien-être, recommandée pour les personnes sensibles ou allergiques. Une autre gamme de produits, à base végétale concentrée, pour nettoyer sans effort l'intérieur et l'extérieur de votre maison et même de votre voiture. Un coup de cœur spécial pour un savon vert magique, « il enlève toutes les taches comme le cambouis, l'herbe, ou encore les taches de sang ! » Enfin, pour tous les propriétaires d'animaux domestiques, une gamme de produits d'alimentation animale, de grande qualité !

Sandrineprowin34@gmail.com

Tél. : 06.18.59.01.63



RESTAURANT

La remise a christian

REMISE A CHRISTIAN

(le a sans accent est volontaire !)

Pour une bonne cuisine et du bon vin !

Les gourmets viennent de loin pour sa fameuse « Soupe de poissons et marmite du pêcheur », les gourmands pour son « Tiramisu » ou son redoutable « Baba au Rhum », enfin cerise griotte sur le gâteau : « le café Christian ». 17 ans déjà que cet œnologue bordelais, s'est lancé avec passion dans la confection de plats simples mais, comme il aime à le dire, généreux et goûteux ! Il a décidé avec sa femme Anne-Claude d'ouvrir un restaurant place du 14 juillet à Vias pour une cuisine traditionnelle faite maison, avec des produits frais, accompagnée de vins de la région.

Plat du jour différent tous les midis pour seulement 10€.

Ouvert midi et soir, du vendredi soir jusqu'au mercredi midi. Attention, les week-ends, le chef peut avoir un coup de cœur et proposer par exemple, du homard grillé ou du Thon rouge à la plancha

Fermeture annuelle du 15 novembre au 15 février

12 place du 14 juillet - Vias

04 67 30 31 63 - laremiseachristian@gmail.com

SOCIÉTÉ RG INDUSTRIES – FERRONNERIE, ÉLECTRICITÉ, MAÇONNERIE ET PLOMBERIE

Tous les Viassois connaissent le somptueux coq métallique qui surplombe la Pile, fontaine publique implantée Place du 14 juillet, au pied de laquelle coule l'histoire de notre cité... Mais avez-vous une idée de qui a bien pu le réaliser ? Alain Rojas, enfant du pays et passionné de ferronnerie. Son métier, exercé pendant quarante années, il l'a transmis à son fils.

Depuis son plus jeune âge, Grégory Rojas baigne dans le métal. Après dix années d'expérience dans une distillerie, il décide de marcher dans les traces de son père. Titulaire d'une Licence Soudure et en activité depuis cette année, il opte pour des projets réalisés dans leur intégralité.

Cet été, la Municipalité l'a sollicité pour concevoir la majestueuse Croix de Lorraine implantée sur le parking de l'école Geneviève de Gaulle-Anthonioz. Symbole historique, cette création lui a demandé beaucoup d'attention, dont une recherche pointue des proportions. Elle a été assemblée avec de la tôle inoxydable pliée, puis poncée pour la rendre brillante.

Tel que ce ferronnier s'amuse à l'évoquer « on peut essayer de chasser le naturel, il revient toujours au galop ». L'enfance de Grégory a bel et bien fini par rattraper sa vie, faisant aujourd'hui de lui un adulte épanoui. Souhaitons longue vie à la société RG industries !

Grégory Rojas

06 11 10 23 93

rg.industries34@gmail.com

LE MOT DES GROUPES

Mot de la majorité municipale « Union Viassoise »

Les halles, réhabilitées en coeur de ville ont été inaugurées le 1er juillet dernier. Cette réhabilitation s'inscrit dans la politique d'embellissement du centre ancien afin de renforcer son attractivité. Qui peut aujourd'hui nier la réussite de cette réalisation ?

Cette opération a été subventionnée par le département (14%) et l'État (2,50%).

Au cours de l'inauguration, un vibrant hommage solennel a été rendu à Adrien Alcodori, malheureusement décédé sur le chantier.

Il convient de rappeler que les personnes présentes, les élus du Département et les élus des communes voisines ont alors été particulièrement choqués par l'attitude de l'opposition municipale qui a tenté de perturber cette manifestation par des huées.

Cette attitude inadmissible d'une opposition sectaire et haineuse n'était pas digne et a outré tous les participants.

La saison d'été 2017 a été marquée par une baisse de la fréquentation touristique au profit d'autres pays comme l'Espagne et le Portugal. **Rénover les infrastructures publiques de notre station littorale** apparaît donc comme une urgente nécessité afin d'attirer la clientèle estivale.

Ayant fait ce constat depuis quelques années maintenant, la Municipalité **investit massivement sur le bord de mer**. L'objectif est clair : réaménager Vias Plage pour offrir des **infrastructures de qualité** aux vacanciers, et de maintenir ainsi notre attractivité touristique, pilier de notre économie locale.

Les travaux de requalification de l'Avenue de la Méditerranée arrivent donc en temps opportun. Démarrés début octobre et programmés jusqu'en avril prochain – en ce qui concerne la première phase – ce chantier de taille s'avère pleinement justifié, aujourd'hui plus qu'hier.

Ces travaux vont s'étaler sur cinq périodes, de 6 à 7 mois chacune, d'octobre 2017 à avril 2022.

S'il est important de se projeter sur les infrastructures de notre station balnéaire, la ville investit également, pour le quotidien **des Viassoises et des Viassois**. La création d'une **Halle Multisports**, en lieu et place de la salle des fêtes existante, vieillissante, en est le parfait exemple.

Les travaux ont démarré. Ils vont s'étaler sur dix-huit mois et permettront d'accueillir, dans des conditions optimales, les associations sportives et leurs nombreux adhérents (Judo, haltérophilie, danse, boxe). Egalement, des salles de réunions seront aménagées à l'étage et le rez-de-chaussée sera un hall de réception/repas qui permettra de renforcer le tissu associatif local.

Cette opération a reçu le soutien financier de la Région (450 000 €), de l'Agglomération Hérault Méditerranée (125 000 €), de l'État (10 000 €), soit un total de 585 000 € (26,50%) de subventions, sur un coût total de 2 209 488 € HT.

Après vingt-quatre ans d'absence, la Plage de Farinette et son sable fin ont retrouvé la distinction du **Pavillon Bleu**. Une fierté pour la Ville.

Ce label s'appuie sur plusieurs critères essentiels : l'environnement et le comportement responsable à adopter à son égard, la qualité des eaux de baignade, la gestion des déchets et l'accessibilité aux Personnes à Mobilité Réduite (PMR).

Véritable parcours du combattant, l'attribution du Pavillon Bleu est la consécration de trois années de travail acharnées. Nous avons mis le pied à l'étrier afin de rattraper le retard, en engageant des investissements conséquents pour parvenir à son obtention.

La destination Vias est un gage de haute qualité pour les vacanciers, les Viassois, et pour notre station balnéaire : 2^{ème} d'Europe en hôtellerie de plein air.

Le PLU (Plan Local d'Urbanisme), applicable depuis le 24 juillet dernier, a été approuvé en deux ans et demi seulement. Il donne désormais une vision claire de l'avenir de Vias pour les prochaines années. C'est une avancée considérable.

L'aménageur de la ZAC Nord (Zone d'Activité Concertée) a été sélectionné. Cette ZAC accueillera, dans un futur proche, de nouvelles zones d'habitations (350 logements) qui rapporteront de nouvelles recettes fiscales (taxes) à la Ville.

Vous le constatez aisément tous les jours, il y a ceux qui parlent, ceux qui critiquent, et puis, il y a ceux qui agissent.

Le Maire et la majorité municipale.

VIVE LA RENTRÉE !

Si dans la grande distribution ce slogan est synonyme de baisse de prix, il est en tout autrement pour la ville de Vias. Au début de l'été, Viassoises et Viassois auront remarqué :

Que le prix de l'eau avait doublé.

Que le seul prix de l'abonnement au service de l'eau avait subitement triplé, passant hors taxes de 24.39 euros à 76.55 euros.

Malgré cela le service ne s'est pas amélioré et les fuites d'eau en constante diminution depuis 2008 ont à présent progressé de 51 000 m3 par rapport à 2014 : le quart de la consommation des viassoises et viassois gaspillé !

Dans le même temps, les familles viassoises ont pu constater que les tarifs du centre aéré avaient eux aussi considérablement augmenté. A tel point que certaines d'entre elles ont renoncé à inscrire leurs enfants et qu'une importante baisse des effectifs a été enregistrée.

Il en est de même pour le restaurant scolaire où en plus il est demandé aux parents de payer d'avance la facture du trimestre.

Est-ce un début de nettoyage par le vide ? L'augmentation des tarifs de l'Ecole Municipale de Musique, qui dépasse les 40%, pourrait le laisser penser. Ce sont les familles qui sont encore plus visées par la suppression de la remise accordée pour la deuxième inscription d'un membre de la même famille. Là, l'augmentation atteint les 90% et plusieurs familles ont d'ores et déjà renoncé à ces activités.

Les cours de plusieurs instruments dont certains très fréquentés ne devraient pas reprendre cette année. Seuls subsisteraient les cours de piano, de violon et de solfège.

Ces restrictions, principalement sur le dos des enfants de Vias, ne nous ont pas épargnés de ce que l'on aurait pu qualifier de ridicule s'il n'y avait pas en jeu des dépenses mal maîtrisées de plusieurs dizaines de milliers d'euros.

VIAS PLAGE

Alors que les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement de Vias-Plage ont frôlés les 3 millions d'euros, le secteur du rond-point des 3 plages a été envahi en plein mois d'août par des

odeurs nauséabondes et il a fallu en vitesse installer pendant près d'un mois une pompe pour palier à la déficience du réseau. Sur le réseau d'eau potable des travaux imprévus suite à des désordres constatés ont dû être effectués début septembre alors que les vacanciers étaient encore nombreux sur la station.

BOULEVARD GAMBETTA

Il aura fallu attendre que la saison estivale soit bien entamée pour voir la « fin » des travaux du boulevard Gambetta qui, tout compris à ce jour, duré 2 mois de plus et ont coûté autant que ceux du boulevard de la Liberté en 2012-2013. Par comparaison on peut juger du résultat.

ETALS SOUS LES HALLES

Ils nous donnent l'exemple d'une gestion irréfléchie, égocentrique et méprisante à l'égard des citoyens. Conçus sans aucune concertation avec les futurs utilisateurs ils n'ont fait qu'une brève apparition et ont rejoint les ateliers municipaux, peut-être en transit vers une casse.

La saison estivale 2017 vient de se terminer, avec son lot habituel de dysfonctionnement.

En effet le stationnement est toujours aussi compliqué les jours de marché sur la commune de Vias. Notamment le jour de l'élection de Miss Languedoc-Roussillon il n'était vraiment pas judicieux de fermer le parking Genevieve de Gaulle dès le samedi matin jour de marché. Un nombre important de véhicules stationnés partout dans les rues de Vias empêchant les Viassoises de circuler normalement et que dire des piétons qui devaient marcher sur la route lorsque les véhicules étaient garés sur les trottoirs.

L'implantation du marché reste lui aussi discutable, car malgré

l'installation de barrières pour empêcher la circulation des voitures dans le village, nombreux automobilistes se permettaient de descendre de leur voiture et de retirer les barrières pour passer leur chemin. Concernant Vias plage de nombreuses personnes se sont plaintes de l'installation des paillottes sur la plage, réduisant fortement le nombre de place pour pouvoir profiter du soleil. Le stationnement par contre s'est amélioré grâce à l'agrandissement du parking du front de mer. Que devient le projet de vidéo surveillance ? Aucune nouvelle caméra à l'horizon.

Beaucoup de riverains de l'avenue de Béziers et des quartiers voisins se plaignent du non taillage des platanes

de cette avenue. Il faudra rapidement y songer avant que les coups de vents et les fortes pluies de l'automne ne viennent obstruer les grilles des égouts, ce qui pourrait occasionner des inondations dans certains quartiers. Lorsque les services concernés sont contactés par les Viassoises la réponse reste évasive.

De nombreux travaux vont démarrer avec entre autre la rénovation de la salle des fêtes en halle multisport, ainsi que l'embellissement de notre station balnéaire. Espérons que ces travaux ne perturberont pas le quotidien des Viassoises.

Stéphane Minche
Groupe Bleu Marine

NOËL À VIAS

Festivités de Noël 2017

Découvrez l'avant programme des animations (sous réserve de modifications) – Place du 11 Novembre

Village de Noël du Samedi 16 au Dimanche 24 décembre 2017
– Place du 11 novembre – Toute la journée

Samedi 16 décembre

Ouverture des Fêtes de Noël et du Marché avec vin chaud et marrons offerts par la Municipalité à 18h

Parade dans les rues du village suivie d'un lâcher de ballons
Marché nocturne – jusqu'à 21 h

Dimanche 17 décembre

Concert à l'Eglise St Jean Baptiste avec le chœur de chambre
« Vocalys » à 18h

Mercredi 20 décembre

Concert à l'Eglise St Jean Baptiste avec Ulrike Van Cotthem –
18h

Samedi 23 décembre

« Alice »

Comédie musicale jeune public – Théâtre de l'Ardillon – 15H30

Dimanche 24 décembre

Embrasement de l'Eglise et arrivée du Père Noël
Place du 11 Novembre – 17h30

(Animations tous les soirs pour petits et grands à partir de 18 h)

***Nouveauté cette année !
patinoire sur le parvis de
l'Eglise
Entrée gratuite
Ouverture jusqu'à 19h30***

COLIS DE NOËL AUX AINÉS

A l'occasion des fêtes de fin d'année, la Municipalité offre des colis de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus. La distribution s'effectuera en Mairie dans la salle d'honneur, les Mercredis 13, Jeudi 14 et vendredi 15 décembre 2017 de 9h à 12h et de 14h à 17h en salle d'honneur (sur présentation d'une pièce d'identité).

Renseignement auprès du CCAS au 04 67 21 58 33



AGENDA

Du lundi 02 au dimanche 08 octobre

Semaine bleue organisée par le CLIC Fanal

Jeudi 05 octobre

Ateliers cuisine organisés par le CCAS – Centre du Libron – Vias

Vendredi 06 octobre

Livraison et Inauguration des logements aidés « Mas Bedos »
(cf page 9)

Remise du Pavois au vainqueur du tournoi des joutes – 18h –
Salle d'honneur Mairie

Dimanche 08 octobre

Vide-grenier de l'automne organisée par le comité des fêtes -
Parking des écoles - Toute la journée - 07 68 41 48 88

Vendredi 13 octobre

Remise de bons d'achat aux adhérents de la mutuelle
communale - 9h à 12h - Mairie

Samedi 14 octobre

Représentation « La Fille du Puisatier » - 21h
Théâtre de l'Ardaillon

Dimanche 15 octobre

3ème édition Fête de la Saint Colomban – à partir de 9h –
toute la journée (organisée par le Vias Beach Biker)

Samedi 21 octobre

Repas des Aînés – 12h – Théâtre de l'Ardaillon
Inscriptions CCAS au 04 67 21 58 33

Du lundi 23 au vendredi 27 octobre

Vacances sportives (cf page 19)

Mardi 24 octobre

Après-midi portes ouvertes de 14h à 17h - Foyer du 3ème âge

Vendredi 03 novembre

Permanance du SICTOM - Mairie de Vias - De 9h à 12h
Concert « Les Copains d'Abord » - Théâtre – 21h

Dimanche 05 novembre

Bourse aux jouets organisée par le comité des fêtes
- Gymnase V. Bernado - Toute la journée - 07 68 41 48 88

Mardi 07 novembre

Cérémonie en hommage aux deux aviateurs Anglais tombés
sur le territoire Viassois en 1944 - Cimetière - 17h -
Entrée Chemin des Claux.

Samedi 11 novembre

Cérémonie du 11 novembre – 9h30 – Parvis de la Mairie

Vendredi 24 & Samedi 25 novembre

Collecte alimentaire
Portes des magasins alimentaires dès l'ouverture

Samedi 25 novembre

Spectacle Jean Marie Bigard – Théâtre de l'Ardaillon – 21h

Mardi 05 décembre

Cérémonie commémorative «Hommage aux Morts lors de la
guerre d'Algérie et des combats de Tunisie et Maroc»
Rassemblement Parvis de la Mairie - 10h30

Vendredi 08 et samedi 09 décembre

Téléthon (programme à venir)

Samedi 09 décembre

Spectacle Jérôme Commandeur – Théâtre de l'Ardaillon – 21h

Du Mercredi 13 au Vendredi 15 décembre

Distribution des colis de Noël aux personnes âgées
Salle d'honneur – de 9h à 12h & de 14h à 17h

Du samedi 16 décembre au dimanche 24 décembre

Festivités de Noël (cf page 35)

Mercredi 20 décembre

Rencontre de Noël à l'EHPAD avec le CMJ.

Samedi 23 décembre

Spectacle jeune public « Alice » - Théâtre de l'Ardaillon – 15h30

ÉTAT-CIVIL

ILS VIENNENT AGRANDIR LA FAMILLE VIASSOISE

Marc BOUSSAGOL, le 19 mai 2017 à Béziers
Bilel HANNOUCH, le 27 mai 2017 à Béziers
Nahil NASSIHI, le 05 juin 2017 à Béziers
Manon BOUQUET, le 17 juin 2017 à Montpellier
Tess MEIGER, le 26 juin 2017 à Montpellier
Houria ABDELKHALQUI, le 28 juin 2017 à Béziers
Anna TERRUEL MERCIER, le 29 juin 2017 à Béziers
Haylie CELESTIN PARIS, le 04 juillet 2017 à Béziers
Paolo SCARAMOZZINO, le 13 juillet 2017 à Béziers
Akhena SCHNOBECK Manuel, le 16 juillet 2017 à Béziers
Charlotte BIGOT, le 27 juillet 2017 à Béziers
Teddy JURINE, le 01 août 2017 à Béziers
Halana PIPART, le 04 août 2017 à Sète
Lyam SAHLI, le 10 août 2017 à Béziers
Aya EL-MOUTAOIAKIL, le 21 août 2017 à Béziers

ILS SE SONT UNIS

Grégory ROJAS et Cindy BROCH, le samedi 31 mai 2017
Benjamin SAINT AROMAN et Aude RIFFIEUX, le samedi 02 juin 2017
Pierre GINIEYS et Julie ROUX, le samedi 10 juin 2017
Dimitri DORION et Alexandra MURILLO, le samedi 17 juin 2017
Philippe DALGUES et Ghislaine ALONSO LAPIDO, le samedi 23 juin 2017
Florent MARTINEZ et Lorie D'URSO, le samedi 15 juillet 2017
Philippe FERRANDO et Magali PERILHON, le samedi 19 août 2017

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Augustin CALISE, le 19 JUIN 2017, à l'âge de 87 ans
Dolorès FERNANDEZ, Epouse BÉOLET, le 02 juillet 2017, à l'âge de 85 ans

RETROUVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX :



[FACEBOOK.COM/VIASMEDITERRANEE](https://www.facebook.com/VIASMEDITERRANEE)



[@VIASMEDITERRANEE](https://www.instagram.com/VIASMEDITERRANEE)

Le magazine municipal est édité par la Mairie de Vias
Service Communication - 34450 Vias.

Directeur de Publication
Jordan Dartier, Maire de Vias.
Directrice déléguée
Marie-Christine Lefondeur.

Rédaction
Isabelle Tribout, Guillaume Azam.

Graphisme
Jonathan Fabre.

Photos
Laurent Uroz, Guillaume Azam, et Jonathan Fabre.

Photos & Illustrations
P.5 : Cabinet d'études Chamard-Fraudet
P.6, 7, 8 : Cabinet d'études René Gaxieu SARL

Conception : Service Communication.
Impression : JF Impression, 3000 ex.
Numéro ISSN 1624-1118

